

Déclaration d'intention commune entre la Ville d'Aubervilliers et le Campus Condorcet pour une coopération renforcée sur le territoire

L'implantation du Campus Condorcet est devenue à Aubervilliers une réalité tangible qui a accompagné la profonde transformation de l'environnement immédiat pour faire du quartier de « Front Populaire » un centre universitaire d'excellence.

Cependant, le « Pôle Aubervilliers » s'inscrit dans un territoire qui est touché par de nombreuses fragilités mises en évidence, entre 2018 et 2020, par de nombreux indicateurs : 2e ville la plus pauvre de France (hors territoires ultra-marins) ; 50 % des 15 ans et plus de la ville sont sans diplôme qualifiant ; seuls 19 % des 20-25 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur soit 21 points de moins que la moyenne régionale d'Île-de-France.

Les enjeux sociaux du territoire, qui ont été identifiés, s'inscrivent aussi dans une dynamique démographique soutenue, qui est estimée pour 2025 à 100 000 habitants, portée par une population jeune qui doit accompagner les transformations attendues de notre ville.

À ce titre, les parties ont exprimé une volonté commune d'inscrire leurs démarches dans le cadre d'actions renforcées destinées à promouvoir les réussites à travers les âges, à inverser un certain « état des choses » dans lequel semble s'inscrire une partie des parents et des élèves, à promouvoir les actions artistiques, culturelles et scientifiques, à soutenir l'égalité et l'émancipation et à participer à une meilleure connaissance de la ville et de ses enjeux comme « terrain d'étude ».

Le Campus Condorcet et la Ville d'Aubervilliers, souhaitent ancrer leur collaboration au sein du territoire afin de concilier l'excellence universitaire internationale avec une ambition locale, ouverte sur les habitants et sur notre ville.

Ainsi, par la présente déclaration, les parties expriment leur intention de définir d'un commun accord le contenu d'une convention-cadre qui devra préciser notamment les actions et l'étendue d'une future coopération dans le respect de l'ambition déclarée.

Cette convention-cadre devra au préalable être approuvée par les instances compétentes des parties

Fait à Aubervilliers, le 21/10/2021

Karine Franclet
Maire d'Aubervilliers

Jean-François Balaudé
Président du Campus Condorcet